

États financiers de

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 - 22



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de la Fondation Lucie et André Chagnon

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Lucie et André Chagnon, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Lucie et André Chagnon au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

KPMG A. K. L. / S. E. N. C. R. L.*

Le 20 juin 2018

Montréal, Canada

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

État de la situation financière
(en milliers de dollars)

31 décembre 2017, avec informations comparatives de 2016

	2017	2016
Actif		
Placements (note 3)	1 958 254 \$	1 794 563 \$
Investissements axés sur la mission (note 4 i))	4 057	2 314
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49 352	85 744
Sommes à recevoir (note 5)	1 636	5 001
Charges payées d'avance	365	366
Immobilisations corporelles (note 6)	302	380
	2 013 966 \$	1 888 368 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer	4 531 \$	5 972 \$
Actif net	2 009 435	1 882 396
Engagements (note 8)		
	2 013 966 \$	1 888 368 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

État des résultats
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017, avec informations comparatives de 2016

	2017	2016
Activités de placements		
Revenus de placements		
Revenus des Fonds de placements	63 859 \$	49 927 \$
Variation de la juste valeur des placements (notes 2 d) et 3 ii))	98 754	62 558
Variation de la juste valeur des contrats de change (note 3 iv))	25 472	17 163
Autres (note 2 d))	202	919
Total des revenus de placements	188 287	130 567
Gestion interne des activités de placements (note 3 v))	(6 768)	(8 723)
Résultats nets des activités de placements	181 519	121 844
Activités de philanthropie		
Frais reliés à la philanthropie		
Dotations	(41 964)	(57 640)
Gestion interne des activités de philanthropie (note 7)	(6 475)	(5 755)
	(48 439)	(63 395)
Résultats nets des investissements axés sur la mission (note 4 ii))	(6 041)	166
Résultats nets des activités de philanthropie	(54 480)	(63 229)
Résultats nets	127 039 \$	58 615 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

État de l'évolution de l'actif net
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017, avec informations comparatives de 2016

	2017	2016
Actif net au début de l'exercice	1 882 396 \$	1 823 781 \$
Résultats nets des activités de :		
Placements	181 519	121 844
Philanthropie		
Dotations et gestion interne	(48 439)	(63 395)
Investissements axés sur la mission	(6 041)	166
	(54 480)	(63 229)
Résultats nets	127 039	58 615
Actif net à la fin de l'exercice	2 009 435 \$	1 882 396 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

État des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017, avec informations comparatives de 2016

	Activités		2017	2016
	Placements	Philanthropie	Total	Total
Provenance (affectation) de la trésorerie				
Exploitation				
Résultats nets	181 519 \$	(54 480)\$	127 039 \$	58 615 \$
Ajustements pour :				
Revenus des Fonds de placements distribués sous forme de parts	(21 112)	–	(21 112)	(16 655)
Variation de la juste valeur des placements (note 3 ⁱⁱⁱ)	(98 754)	–	(98 754)	(62 558)
Variation de la juste valeur non réalisée des contrats de change (note 3 ^{iv})	(18 259)	–	(18 259)	(3 647)
Escompte sur prêts recevables (note 4 ii))	–	6 176	6 176	–
Amortissement (notes 3 ^v) et 7)	21	183 *	204	194
Variation des :				
Sommes à recevoir	2 792	573	3 365	29 058
Charges payées d'avance	–	1	1	552
Créditeurs et charges à payer	(1 270)	(171)	(1 441)	(515)
	44 937	(47 718)	(2 781)	5 044
Investissements				
Montant net des acquisitions et des aliénations de placements	(25 566)	–	(25 566)	49 553
Acquisition d'investissements axés sur la mission	–	(7 983)	(7 983)	(42)
Acquisition d'immobilisations corporelles (déduction faite des allocations du bailleur)	–	(62)	(62)	(296)
	(25 566)	(8 045)	(33 611)	49 215
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie			(36 392)	54 259
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice			85 744	31 485
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice			49 352 \$	85 744 \$

* Incluant 64 \$ (64 \$ en 2016) d'amortissements relatifs à l'immeuble locatif compris dans les investissements liés à un programme (note 4).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

1. Statut et mission de la Fondation

La Fondation Lucie et André Chagnon (la « Fondation ») a été constituée à titre d'organisme sans but lucratif selon la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Depuis mars 2013, la Fondation est maintenant régie par la *Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif* à la suite d'une prorogation. Elle est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle a commencé ses activités en 2000.

Sa mission est de prévenir la pauvreté en contribuant au développement optimal des jeunes Québécois tant sur le plan physique que sur les plans psychologique, cognitif, social, affectif et spirituel, dès leur plus jeune âge (dès la conception) jusqu'à 17 ans inclusivement. À cette fin, elle contribue à leur réussite éducative.

2. Principales méthodes comptables

Ces états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada - Comptabilité*.

La Fondation n'a pas l'obligation d'adopter les Normes internationales d'information financière du *Manuel de CPA Canada - Comptabilité*.

Activités de placements

a) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Le principal élément donnant lieu à de telles estimations et hypothèses est la juste valeur des placements. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

b) Placements

Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur qui est déterminée selon le cours de clôture au 31 décembre, à l'exception des Fonds de placements privés, dont la juste valeur est déterminée, en très grande partie, à la lumière des états financiers audités fournis par les gestionnaires de ces placements.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés des soldes bancaires disponibles et des placements liquides, dont la durée est de trois mois ou moins, et sont constatés au coût, montant qui se rapproche de leur juste valeur.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

Activités de placements (suite)

d) Conversion de devises étrangères

Les opérations conclues en devises étrangères sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, tous les produits et les charges résultant d'opérations conclues en devises sont convertis aux cours en vigueur lors des opérations, et les gains et pertes en découlant sont inclus dans les revenus de placements à l'état des résultats aux postes « Variation de la juste valeur des placements » pour les contrats de change et « Autres » pour les éléments monétaires.

Les éléments monétaires de l'actif et du passif sont convertis au cours en vigueur à la date de l'état de la situation financière et les éléments non monétaires, au cours en vigueur lors des opérations.

e) Instruments financiers

La Fondation utilise certains instruments financiers dérivés pour atténuer les effets de variation de change sur ses principaux placements en devises étrangères. Les gains et pertes non réalisés liés à la réévaluation de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisés à l'état des résultats.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

La Fondation applique le chapitre 3856, « Instruments financiers », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada*.

f) Revenus de placements

i) Revenus des Fonds de placements

Les revenus des Fonds de placements incluent des revenus d'intérêts et de dividendes, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les distributions de parts provenant des Fonds de placements sont comptabilisées en augmentation du coût de placement et dans les résultats aux « Revenus des Fonds de placements ». Les distributions provenant des Fonds de placements privés sont comptabilisées en réduction du coût des placements jusqu'à leur extinction pour ensuite être comptabilisées dans les résultats en augmentant les « Revenus des Fonds de placements ».

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

Activités de placements (suite)

- f) Revenus de placements (suite)
 - ii) Variation de la juste valeur des placements

La variation de la juste valeur des placements est constituée des gains et pertes réalisés sur disposition de placements et de la variation de la juste valeur non réalisée des Fonds de placements, des Fonds de placements privés et des papiers commerciaux adossés à des actifs.

- iii) Variation de la juste valeur des contrats de change

La variation de la juste valeur des contrats de change est constituée des gains et pertes sur les contrats de change réalisés à la date d'échéance des contrats et de la variation de la juste valeur non réalisée.

Activités de philanthropie

- g) Dotations

La Fondation comptabilise ses engagements à titre de dotations, au fur et à mesure de la réalisation des conditions de décaissement.

- h) Investissements axés sur la mission

La Fondation a adopté une stratégie d'effet de levier à la réalisation de sa mission qui consiste à dédier 10 % de son capital aux fins d'investissements axés sur la mission. Ceux-ci incluent les investissements liés à la mission (dont le rendement prévu est comparable au taux du marché) et les investissements liés à un programme (dont le rendement prévu exige un certain compromis financier).

- i) Immeuble locatif

Les investissements liés à un programme incluent un immeuble locatif comptabilisé au prix coûtant et est amorti sur sa durée d'utilisation prévue. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 40 ans pour le bâtiment.

Les résultats nets des opérations immobilières sont comptabilisés dans les résultats aux « Résultats nets des investissements axés sur la mission ».

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

Activités de philanthropie (suite)

h) Investissements axés sur la mission (suite)

ii) Prêts recevables

Les investissements liés à un programme incluent des prêts recevables dont le taux d'intérêt est inférieur aux taux pratiqués sur le marché. Ces prêts sont évalués au coût après amortissement. L'évaluation initiale des prêts est basée sur la juste valeur qui peut être estimée comme correspondant à la valeur actualisée de l'ensemble des rentrées de trésorerie futures, obtenue en ayant recours aux taux d'intérêt couramment pratiqués sur le marché pour un instrument semblable ayant une notation semblable. Tout écart (escompte) entre la juste valeur (évaluation initiale) des prêts et la contrepartie en trésorerie (valeur nominale) est comptabilisé immédiatement dans les résultats aux « Résultats nets des investissements axés sur la mission ».

L'évaluation ultérieure correspond aux montants auxquels ont été évalués les prêts lors de leur comptabilisation initiale (évaluation initiale), diminués des remboursements en principal, majorés de l'amortissement cumulé de tout écart (escompte recouvré) entre le montant initial (évaluation initiale) et le montant à l'échéance, et diminués de toute réduction pour dépréciation.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans les résultats aux « Résultats nets des investissements axés sur la mission ».

iii) Placement privé

Le placement privé est comptabilisé à sa juste valeur, laquelle correspond au coût après amortissement des sous-jacents détenus par le Fonds d'investissement, déterminée à la lumière des états financiers audités fournis par le gestionnaire de ce placement.

La variation de la juste valeur est comptabilisée dans les résultats aux « Résultats nets des investissements axés sur la mission ».

Les distributions sont comptabilisées en réduction du coût du placement jusqu'à son extinction pour ensuite être comptabilisées dans les résultats aux « Résultats des investissements axés sur la mission ».

La quote-part des résultats nets annuels attribuée est comptabilisée dans les résultats aux « Résultats nets des investissements axés sur la mission ».

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

Activités de philanthropie (suite)

i) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix coûtant et sont amorties sur leur durée d'utilisation prévue. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes, à partir de la date de la mise en service :

Élément d'actif	Période
Mobilier	10 ans
Matériel informatique	2 à 5 ans
Améliorations locatives	5 ans

Régime de retraite

- j) La Fondation offre un régime de retraite à cotisations déterminées pour ses employés. La contribution de l'employeur représente un pourcentage du salaire de base de l'employé pouvant atteindre 5 %, dans la mesure où l'employé effectue une contribution correspondante, dans les limites des montants permis par les dispositions législatives en vigueur dans ce domaine.

La charge de retraite pour l'exercice 2017 a été imputée aux frais liés à la philanthropie au montant de 170 637 \$ (153 333 \$ en 2016) et aux frais liés aux placements au montant de 27 810 \$ (27 870 \$ en 2016).

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

3. Placements

	2017	2016
Placements présentés à la juste valeur		
Fonds de placements (soit 586 944 \$ CA, 381 218 \$ US, 61 235 €, 21 010 £, 5 709 647 ¥ et autres devises 338 589 \$ CA au 31 décembre 2017) ⁱⁱ⁾	1 594 427 \$	1 435 174 \$
Fonds de placements privés (soit 141 393 \$ US, 99 957 \$ CA, 29 221 €, 3 747 £ et 127 262 ¥ au 31 décembre 2017) ^{i) ii)}	352 675	356 022
Papiers commerciaux adossés à des actifs (soit 44 \$ CA et 32 \$ US au 31 décembre 2017) ^{ii) iii)}	84	10 558
Contrats de change à terme ^{iv)}	11 068	(7 191)
	1 958 254 \$	1 794 563 \$

ⁱ⁾ *Fonds de placements privés*

En vertu d'ententes avec les Fonds de placements privés, la Fondation est engagée au 31 décembre 2017, sous certaines conditions, à investir un solde de 306 193 755 \$ (soit 28 360 920 \$ CA, 208 420 672 \$ US et 11 094 505 €).

ⁱⁱ⁾ *Variation de la juste valeur des placements*

À l'état des résultats

	2017	2016
Gains réalisés sur disposition	66 372 \$	81 144 \$
Variation de la juste valeur non réalisée	32 382	(18 586)
	98 754 \$	62 558 \$

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

3. Placements (suite)

iii) *Papiers commerciaux adossés à des actifs (« PCAA »)*

À la suite de l'adoption en janvier 2009 du plan de restructuration des investissements dans les PCAA, la Fondation a reçu, en échange de ses PCAA, des billets d'intérêt variable de véhicules d'actifs cadres.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, la juste valeur estimative de ces billets est fondée sur les cotes publiées de temps à autre par les mainteneurs de marché ou sur la valeur estimative publiée par l'administrateur du plan.

Cette estimation est basée sur des marchés peu liquides et est par conséquent soumise à des incertitudes, comme celles liées aux montants qui seront recouverts sur les marchés pour ces types d'instruments financiers.

iv) *Contrats de change à terme*

La politique de placement de la Fondation prévoit des pourcentages cibles pour certains placements en différentes devises. Afin de les respecter, la Fondation a mis en place une stratégie de vente et d'achat de devises à terme lorsque la valeur marchande des placements dans une devise donnée dépasse ou n'atteint pas cette cible.

Les écarts avec les cibles sont revus et, le cas échéant, ajustés mensuellement. La durée des contrats n'excède pas 30 jours.

Au 31 décembre 2017, la Fondation avait des contrats pour la vente (l'achat) de certaines devises. Tous les contrats échoient le 16 janvier 2018.

Type	Taux	2017			2016
		\$ CA		Juste valeur estimative	Juste valeur estimative
		Contrepartie			
Dollar américain (\$ US)	1,28577	434 640 \$	11 581 \$	(6 565) \$	
Euro (€)	1,51804	62 496	504	(425)	
Livre sterling (£)	1,72530	(23 559)	(432)	(14)	
Yen (¥)	0,01136	(27 068)	(585)	(187)	
		446 509 \$	11 068 \$	(7 191) \$	

La juste valeur estimative de ces contrats a été inscrite à titre d'élément d'actif au 31 décembre 2017, et de passif au 31 décembre 2016.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

3. Placements (suite)

iv) *Contrats de change à terme (suite)*

La variation de la juste valeur des contrats de change à l'état des résultats se répartit comme suit :

	2017	2016
Gains réalisés	7 213 \$	13 516 \$
Variation de la juste valeur non réalisée	18 259	3 647
	25 472 \$	17 163 \$

Par cette politique de couverture, la quasi-totalité de la contrepartie des gains ou pertes réalisés et non réalisés sur les contrats de change à terme est présentée dans la variation de la juste valeur des placements à l'état des résultats (note 3 ⁱⁱ).

v) *Gestion interne des activités de placements*

À l'état des résultats

	2017	2016
Honoraires de gestion de portefeuille	5 520 \$	7 392 \$
Honoraires	373	445
Rémunération (note 2 j))	650	686
Amortissement	21	21
Autres	204	179
	6 768 \$	8 723 \$

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

4. Investissements axés sur la mission (note 2 h))

i) Investissements liés à un programme

			2017	2016
Immeuble locatif	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	353 \$	- \$	353 \$	353 \$
Bâtiment	2 579	(682)	1 897	1 961
	2 932 \$	(682)\$	2 250 \$	2 314 \$

				2017	2016
Prêts recevables	Évaluation initiale	Rembour- sement principal	Escompte recouvré	Valeur nette	Valeur nette
Valeur nominale	7 951 \$	- \$	- \$	7 951 \$	- \$
Escompte	(6 364)	-	188	(6 176)	-
	1 587 \$	- \$	188 \$	1 775 \$	- \$

	2017	2016
Placement privé		
Juste valeur	32 \$	- \$
	4 057 \$	2 314 \$

En vertu d'ententes, la Fondation est engagée au 31 décembre 2017, sous certaines conditions, à investir un solde de 12 242 984 \$ sous forme d'investissements axés sur la mission.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

4. Investissements axés sur la mission (note 2 h) (suite)

ii) Résultats nets des investissements axés sur la mission

À l'état des résultats

	2017	2016
Résultats nets de l'immeuble locatif	105 \$	166 \$
Revenus des prêts recevables	30	-
Total des revenus des investissements axés sur la mission	135	166
Escompte sur les prêts recevables	(6 176)	-
	(6 041)\$	166 \$

5. Sommes à recevoir

	2017	2016
Sommes à recevoir des/du :		
Revenus de placements	926 \$	976 \$
Ventes de placements	279	3 051
Investissements axés sur la mission	30	-
Taxes	256	255
Organismes alliés	136	114
Bailleur	-	563
Autres	9	42
	1 636 \$	5 001 \$

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

6. Immobilisations corporelles

			2017	2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier	1 258 \$	1 221 \$	37 \$	16 \$
Matériel informatique	1 748	1 622	126	152
Améliorations locatives	1 021	882	139	212
	4 027 \$	3 725 \$	302 \$	380 \$

7. Gestion interne des activités de philanthropie

À l'état des résultats

	2017	2016
Rémunération (note 2 j))	4 344 \$	3 941 \$
Honoraires et consultations	1 208	1 017
Loyer	671	597
Amortissement	119	109
Autres	133	91
	6 475 \$	5 755 \$

8. Engagements

Activités de philanthropie

a) Dotations

La Fondation s'est engagée à contribuer à différents projets dans le cadre d'activités de bienfaisance pour des périodes de temps variables, sous certaines conditions.

Au 31 décembre 2017, les engagements globaux pourraient atteindre jusqu'à 175 615 000 \$, dont 49 322 000 \$ pour l'exercice 2018.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

8. Engagements (suite)

Activités de philanthropie (suite)

a) Dotations (suite)

Les principaux accords de partenariat de la Fondation ont été conclus avec différents ministères du gouvernement du Québec (le « Partenaire ») et sont décrits ci-dessous :

- i) En 2007, un fonds pour la promotion des saines habitudes de vie a été créé pour une durée de 10 ans. Ce dernier a fusionné en 2010 avec l'organisme Québec en Forme pour continuer sous le nom de Fonds Québec en Forme (le « Fonds QEF »). Au même titre que le Partenaire, la Fondation s'est engagée à contribuer à hauteur d'une somme maximale de 200 000 000 \$ sur 10 ans, dont 180 000 000 \$ ont été versés au 31 décembre 2017 (175 000 000 \$ au 31 décembre 2016).

En raison de liquidités excédentaires, le Partenaire et la Fondation ont convenu de suspendre leurs versements mensuels. La Fondation a suspendu pendant 13 mois, de septembre 2013 à septembre 2014, des versements totalisant 21 666 667 \$. Le solde de ceux-ci, au montant de 20 000 000 \$, sera versé au Fonds QEF au plus tard le 31 mars 2019, étant donné que le Partenaire et la Fondation ont convenu, par une entente de principe, de prolonger les activités du Fonds QEF d'une durée additionnelle de deux ans, et ce, sans financement additionnel.

- ii) En 2009, un fonds a été créé pour le développement des jeunes enfants, connu sous le nom d'Avenir d'enfants, afin de soutenir le développement global et de favoriser la réussite de l'entrée scolaire des enfants âgés de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté. La Fondation s'est engagée à contribuer à hauteur d'une somme maximale de 250 000 000 \$ sur 10 ans, dont 162 056 875 \$ ont été versés au 31 décembre 2017 (139 343 211 \$ au 31 décembre 2016). Le Partenaire a pris le même engagement à hauteur de 150 000 000 \$.

À la suite de quatre amendements au protocole initial, signés respectivement en 2011, en 2013, en 2015 et en février 2017, la contribution de la Fondation a été réduite à trois reprises de 5 000 000 \$ et de 7 500 000 \$ au dernier amendement, réduisant sa contribution totale à 227 500 000 \$. Cette réduction est en contrepartie de la réalisation de quatre campagnes sociétales : l'une terminée au 31 mars 2013, l'autre au 31 mars 2015, la suivante au 31 mars 2017 et la dernière se terminant au 31 mars 2020.

En raison de liquidités excédentaires, la Fondation a convenu auprès d'Avenir d'enfants de suspendre, pendant une période de 20 mois, de décembre 2012 à mars 2015, ses versements mensuels. Ceux-ci totalisent 41 666 332 \$ et seront versés au plus tard le 30 septembre 2020 selon le dernier amendement signé en février 2017.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

8. Engagements (suite)

Activités de philanthropie (suite)

a) Dotations (suite)

- iii) En 2009, une entente de partenariat pour soutenir la persévérance scolaire, connue sous le nom de Réunir Réussir, a été conclue. Au même titre que le Partenaire, la Fondation s'est engagée à contribuer à hauteur d'une somme maximale de 25 000 000 \$ sur cinq ans, dont 24 356 814 \$ ont été versés au 31 décembre 2017 (24 356 814 \$ au 31 décembre 2016). En 2014, une prolongation de 18 mois, soit jusqu'au 30 septembre 2015, a été convenue entre les partenaires, sans financement additionnel.

Le 9 mars 2016, les administrateurs de Réunir Réussir ont approuvé la liquidation et la dissolution de la société. Tel qu'il a été convenu à l'entente de partenariat, le solde résiduel des apports au 31 mars 2016, au montant de 124 728 \$, a été remis en parts égales au gouvernement du Québec et à la Fondation. À ce jour, il n'y a plus d'engagement de la Fondation.

b) Contrat de location-exploitation

La Fondation loue des locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation qui expire en novembre 2021 et dont le total des loyers de base et des frais d'occupation s'élève à 2 695 592 \$. Les exigences de paiement relatives à ces baux pour les quatre prochains exercices sont les suivantes :

2018	688 \$
2019	688
2020	688
2021	631

9. Gestion des risques financiers

La Fondation est exposée à divers risques financiers qui résultent de ses activités de gestion de portefeuille.

La politique de placement de la Fondation prévoit une diversification des risques financiers au moyen de classes d'actifs. La politique établit également l'univers de placement, l'indice de référence et certaines limites de concentration et de risque.

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée sont détaillés ci-après.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

9. Gestion des risques financiers (suite)

L'analyse porte sur les éléments suivants :

	2017	2016
Placements (note 3)	1 958 254 \$	1 794 563 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49 352	85 744
Total couvert par les analyses	2 007 606 \$	1 880 307 \$

a) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte financière découlant d'une fluctuation de la valeur des instruments financiers. Cette valeur est influencée par la variation des paramètres de marché, notamment les taux de change sur les devises, les taux d'intérêt et le cours des actions.

i) Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. En d'autres termes, les fluctuations de la valeur relative du dollar canadien par rapport aux devises peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

La Fondation est exposée au risque de change en raison des placements, de la trésorerie, des intérêts et dividendes à recevoir, des sommes à recevoir résultant de la cession de placements et des sommes à payer découlant de l'acquisition de placements, tous libellés en devises.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

9. Gestion des risques financiers (suite)

a) Risque de marché (suite)

i) Risque de change (suite)

Tel qu'il est mentionné à la note 3 ^{iv)}, la Fondation transige des contrats de change à terme pour les principales devises (le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le yen japonais). Par ces contrats de change à terme, le risque de change est atténué, tel qu'il est illustré dans le tableau suivant :

Exposition nette au risque de change		2017	2016	
Type de devise	Placements	Montant notionnel des contrats de change	Exposition nette	Exposition nette
Dollar américain (\$ US)	654 512 \$	(434 640)\$	219 872 \$	264 538 \$
Euro (€)	136 096	(62 496)	73 600	93 708
Livre sterling (£)	41 962	23 559	65 521	44 975
Yen japonais (¥)	64 921	27 068	91 989	81 031
	897 491	(446 509)	450 982	484 252
Autres devises	362 805	-	362 805	275 669
	1 260 296 \$	(446 509)\$	813 787 \$	759 921 \$

Aux 31 décembre 2017 et 2016, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres devises, toutes les autres variables restant constantes par ailleurs, la valeur totale des placements incluse dans l'analyse nette des contrats de change aurait diminué ou augmenté d'environ 40,7 M\$ et 38,0 M\$, respectivement, soit 2,03 % et 2,02 % de cette valeur totale.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur du marché du total des instruments financiers qui portent intérêt à taux fixe.

Ces fluctuations ont peu d'impact sur la valeur des titres du marché monétaire qui sont des instruments à très court terme, dont l'échéance ne dépasse généralement pas 30 jours.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

9. Gestion des risques financiers (suite)

a) Risque de marché (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt (suite)

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2017, le portefeuille obligataire (obligations et fonds d'obligations) représente 473,7 M\$ ou 23,6 % (397,3 M\$ ou 21,1 % en 2016) du total couvert par les analyses. Si les taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2017 avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variations restant constantes, la juste valeur de ce portefeuille aurait diminué ou augmenté d'environ 14,5 M\$ ou 3,1 % (12,5 M\$ ou 3,1 % en 2016). Cette sensibilité du portefeuille obligataire aux taux d'intérêt a été évaluée selon la durée pondérée du portefeuille.

Les papiers commerciaux adossés à des actifs ont été exclus de l'analyse puisqu'ils portent intérêt à des taux variables.

iii) Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix de marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2017, le portefeuille de titres négociés sur des bourses mondiales (actions, fonds d'actions et fonds de couverture) représentait 1 120,7 M\$ ou 55,8 % (1 037,8 M\$ ou 55,2 % en 2016) du total couvert par les analyses. Si les cours sur les bourses mondiales avaient augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, la juste valeur des placements aurait augmenté ou diminué d'environ 95,9 M\$ en 2017 et 89,2 M\$ en 2016.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière dans le cas où une contrepartie ne respecterait pas son obligation de rembourser un prêt ou de remplir tout autre engagement financier, ou verrait sa situation financière se dégrader.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

9. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant présente la distribution des cotes de crédit du portefeuille en obligations de la Fondation aux 31 décembre 2017 et 2016, respectivement :

	2017		2016	
	\$	%	\$	%
AAA	89 499	19	77 431	19
AA	114 278	24	141 450	36
A	137 533	29	57 878	15
BBB	75 387	16	62 806	16
BB et moins	56 108	12	56 064	14
Autres	799	–	1 433	–
Total	473 604	100	397 062	100

Afin de limiter son exposition au risque de contrepartie découlant des opérations sur les contrats de change, la Fondation transige des contrats à terme de gré à gré auprès d'institutions financières dont la cote de crédit est établie par au moins deux des trois agences de notation reconnues et selon les limites suivantes : A1 (Moody's), A+ (S&P), A+ (Fitch).

Pour la gestion de la trésorerie et équivalents de trésorerie qui est directement sous sa gouverne, la Fondation ne transige qu'avec des émetteurs dont la cote est de qualité supérieure, et ce, afin d'atténuer les risques de pertes financières. Les montants de cette gestion s'élevèrent à 39,5 M\$ ou 80,0 % en 2017 (71,6 M\$ ou 83,5 % en 2016) par rapport au total de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Aux 31 décembre 2017 et 2016, les contreparties sont des émetteurs auxquelles des agences de notation ont attribué des notes d'au moins R1-Bas (DBRS) ou l'équivalent.

Les sommes en dépôt auprès du gardien de valeurs de la Fondation ne sont pas en fidéicommis. Toutefois, les règles internes prévoient qu'elles ne peuvent pas dépasser 15 M\$. Aux 31 décembre 2017 et 2016, ces sommes étaient respectivement de 12,2 M\$ et de 14,8 M\$.

FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 décembre 2017

9. Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité provient du délai éventuel dans la réalisation des placements à leur juste valeur. Certains placements ne sont pas négociés sur les bourses de valeurs ou ne se transigent pas à un volume élevé et, de ce fait, ils se transforment moins rapidement en trésorerie, ce qui peut entraîner une perte importante lorsqu'il y a lieu de s'en départir à court terme. Ce risque concerne principalement les fonds de placements privés, les placements dans des sociétés privées et une partie des placements dans les stratégies dites opportunistes.

La Fondation investit la majorité de ses actifs dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. Aux 31 décembre 2017 et 2016, 350,4 M\$ ou 17,5 % et 353,8 M\$ ou 18,8 %, respectivement, du total couvert par les analyses pouvaient être considérés comme étant peu liquides.

Les besoins de trésorerie les plus importants sont reliés aux appels de capital des fonds de placements privés, au règlement des contrats de change ainsi qu'aux activités philanthropiques de la Fondation.

Pour satisfaire plus précisément à ces demandes, la Fondation monétise des placements en instruments de marché monétaire et des titres à revenu fixe en dollar canadien. De plus, il lui serait possible de vendre une portion du portefeuille d'actions conventionnelles cotées en bourse. Sur cette base, la Fondation estime détenir les liquidités nécessaires pour couvrir ses besoins de trésorerie.

10. Informations comparatives

Certaines informations comparatives pour 2016 ont été reclassées pour se conformer à la présentation adoptée en 2017.